

## **Darrin Lagimodiere**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Je ne crois pas du tout à l'idée qu'en cette période de difficultés économiques, les dépenses publiques soient un fardeau pour l'économie. Ce n'est pas une conclusion définitive, et il existe autant sinon plus de preuves qu'à une époque comme la nôtre, et lorsqu'on tient compte du contexte historique, comme lors de la Grande Crise, on constate que le remède consiste alors, comme aujourd'hui, à augmenter les dépenses publiques et à stimuler l'activité économique. C'est pourquoi je recommande d'arrêter de pratiquer des coupures dans les dépenses et que j'encourage mon gouvernement à lutter contre le malaise économique en lançant des projets d'infrastructures qui font cruellement défaut d'un océan à l'autre. Qu'il s'agisse des routes et des autoroutes, des usines d'épuration des eaux, des égouts et des infrastructures énergétiques, ces actifs essentiels à notre société ont été largement négligés en tant que fardeau trop lourd dont le gouvernement s'est déchargé sur les municipalités et les provinces. Il n'y a que l'influence financière du gouvernement fédéral, en partenariat avec les deux ordres de gouvernement inférieurs, qui peut vraiment résoudre ces problèmes critiques et stimuler l'activité économique réelle en cours de route.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Il faut arrêter de négocier des accords commerciaux. De toute l'histoire du Canada, ceux-ci n'ont jamais créé les emplois qu'ils étaient censés créer au moment de leur signature. Pas une seule fois. Et, pour ce qui est de l'ALENA et d'autres accords, leurs conséquences sur l'économie ont été marginales, ils ont entraîné des pertes de revenus, abouti à de nombreuses poursuites coûteuses et obligé le gouvernement du Canada à demander réparation à maintes reprises durant la vie de l'ALENA, et pas toujours dans l'esprit de justice altruiste qu'on aurait pu penser. La création d'emplois commence véritablement lorsqu'on est LIBRE, comme dans une ÉCONOMIE DE MARCHÉ, de vendre ses produits ou ressources en dehors des restrictions et des conditions imposées ou dictées par un accord commercial. L'idée que les accords commerciaux ont des conséquences utiles sur l'emploi est parfaitement naïve, et j'invite le comité à prouver le contraire par des données non gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation confraternelle. Tant que je n'aurai pas ces preuves, je considérerai personnellement la signature d'un accord commercial comme un acte de trahison contre la population canadienne. Pour créer des emplois, les employeurs ont besoin d'avoir la garantie d'une uniformisation juste et rationnelle des règles du jeu. Devant la propension de ce gouvernement à s'ingérer dans les règlements environnementaux en vigueur, dans les contrats de travail et les négociations collectives et devant sa mauvaise gestion de la situation financière en général, la première étape consiste pour lui à chercher l'aide dont il a vraiment besoin pour réparer toutes ces erreurs. Les employeurs ont besoin de certaines

certitudes pour planifier leurs activités et donner de l'expansion à leurs entreprises, créant du même coup de nouveaux emplois. Ce n'est pas le cas actuellement et, si rien n'est fait pour remédier à la situation, nous ne constaterons aucun changement favorable prochainement.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Divulguer le rapport toujours occulté sur la viabilité budgétaire des programmes SV et RPC. En dépit des affirmations sans fondement du gouvernement, il est généralement reconnu dans les cercles savants que les régimes SV et RPC du Canada ont été judicieusement gérés et sont un modèle de solvabilité dont d'autres pays auraient tout intérêt à s'inspirer. Le plan à long terme du gouvernement fédéral pour tenir compte des bouleversements démographiques qui se produisent au Canada et les incidences que ceux-ci auront sur le tableau de l'emploi devraient inciter le gouvernement à multiplier et à élaborer de nouveaux programmes pour assurer le transfert efficace et en temps opportun de compétences et de connaissances dans les principales branches d'activités qui accusent un décalage entre ce dont elles disposent et les effectifs dont elles auront besoin dans les décennies à venir. Où sont les programmes d'apprentissage, où est l'augmentation du financement des perspectives de formation ou d'éducation? Il n'existe aucun plan de ce type et cela à lui seul témoigne de l'ineptie du gouvernement actuel dans la gouvernance réelle au quotidien de ce grand pays.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Le plan à long terme du gouvernement fédéral pour faire face aux bouleversements démographiques au Canada et les conséquences que ceux-ci auront sur le tableau de l'emploi devraient inciter le gouvernement à multiplier et à élaborer de nouveaux programmes pour assurer le transfert efficace et en temps opportun des compétences et des connaissances dans les principales branches d'activités qui accusent un décalage entre ce dont elles disposent aujourd'hui et les effectifs dont elles auront besoin dans les décennies à venir. Où sont les programmes d'apprentissage, où est l'augmentation du financement des perspectives de formation ou d'éducation? Sans plan agressif garantissant que nous ne ménageons aucun effort raisonnable pour former, éduquer et enrichir les prochaines générations d'ingénieurs, de professionnels, de scientifiques et de médecins, nous serons toujours à la recherche d'immigrants et de savants pour combler ces lacunes, et il est désolant de constater qu'il n'existe pas un tel programme étant donné que ces problèmes sont connus du gouvernement fédéral depuis plus de 10 ans. Les attaques contre la main-d'œuvre syndiquée me préoccupent également au plus haut point. Sans les protections et la stabilité des conventions collectives, d'où viendront les consommateurs, les accédants à la propriété et les donateurs des collectivités? Sans emplois rémunérateurs garantissant la stabilité de l'emploi, nous sommes tous appelés à devenir des travailleurs rémunérés au salaire minimum, à la recherche de crédits d'impôt et de dons de charité pour assurer la sécurité du logement, manger des aliments sains et raisonnables, faire des dons aux causes valables de nos collectivités, épargner pour l'éducation supérieure de nos enfants, disposer de ressources pour prendre soin de parents âgés. S'il n'y a que des McEmplois à offrir, comment le gouvernement fédéral financera-t-il les aides et les programmes nécessaires dont les sous-employés seront de plus en plus nombreux à avoir besoin si l'assiette fiscale est essentiellement composée de travailleurs qui touchent le salaire minimum? Par ailleurs, étant donné que la productivité est le principal titre de cette rubrique, je ne vois pas comment justifier l'exportation pure et simple de nos ressources naturelles sans que cela présente

le moindre avantage pour la population en général. Pourquoi vendre notre pétrole pour laisser des sociétés américaines et chinoises y ajouter de la valeur à force de le raffiner et de nous le revendre plus cher? Pourquoi vendre notre bois d'œuvre comme matière première alors que nous pourrions le transformer en produits à valeur ajoutée, que nous pourrions exporter pour plus cher? Et, en général, si je me souviens de mes cours d'études sociales au secondaire, il s'agit là généralement d'emplois rémunérateurs. Ébénistes, fabricants, concepteurs, etc. Pourquoi nous contentons-nous de vendre nos ressources au lieu de produits finis? Imaginez une minute la quantité de vent qui serait sortie des voiles de nos adversaires si ces sables bitumineux avaient été transportés sur des centaines de mètres plutôt que sur des kilomètres, vers une RAFFINERIE CANADIENNE, créant ainsi des emplois qualifiés et rémunérateurs. Et que dire des industries secondaires qui poussent comme des champignons autour des raffineries de pétrole, comme les entreprises de produits chimiques, les entreprises d'analyse, les entreprises de sécurité, les entreprises de transport et de logistique, les agences de sécurité, pour ne rien dire des ingénieurs, des maçons, des poseurs de bitume, des menuisiers et même des concierges, qui y trouveraient de nouveaux débouchés. Et, enfin, pourquoi perçoit-on d'un si mauvais œil une entreprise qui fait réellement faillite? Il semble y avoir une nouvelle norme dans certains cercles du pouvoir selon laquelle il faut éviter de modifier les règles pour les entreprises qui ne peuvent pas fonctionner sans payer des salaires minimums ou qui ont besoin de réformes avantageuses des lois, des règlements ou des politiques. Peut-être ne suis-je pas un économiste accompli, mais lorsqu'une entreprise fait faillite, il existe toutes sortes de possibilités de verser ces capitaux à un nouvel entrepreneur, d'adopter une nouvelle approche et peut-être de trouver une meilleure façon de mieux utiliser cet argent. Mes recommandations à cet égard sont les suivantes : cesser d'entraver ou de modifier les conventions collectives en vigueur; respecter le rôle de la main-d'œuvre syndiquée au Canada et dans une saine démocratie.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les dangers inhérents des pipelines prévus sont particulièrement inquiétants, surtout lorsqu'on habite dans la magnifique province qu'est la Colombie-Britannique. Le récent rapport du Bureau national de sécurité des transports des États-Unis est dérangeant à tout le moins et, au pire, il met en évidence une malversation criminelle. Et notre propre ministre de l'Environnement, qui reconnaît ne pas avoir lu tout le rapport (jusqu'ici), a rejeté du revers de la main l'idée que ce rapport peut contribuer à la démarche adoptée par ce gouvernement pour mettre en valeur les sables bitumineux. Au mieux, celui-ci fait preuve de naïveté, au pire, cela met en évidence une malversation criminelle et un manque flagrant de responsabilité de la part du ministre de l'Environnement. Et n'oublions pas non plus que c'est ce même ministre de l'Environnement qui, il y a à peine quelques semaines, a déclaré que la surveillance de la qualité de l'air au Canada pourrait être confiée à l'EPA des États-Unis. Il semble donc que, lorsque l'idée semble brillante pour la mise en valeur des sables bitumineux ou amputer les études et les recherches scientifiques au Canada, le recours à des ressources scientifiques américaines soit tout simplement brillant, peu importe l'absurdité de la notion. Mais, si cela va à l'encontre des plans visant à mettre en valeur les sables bitumineux, ou à financer des recherches canadiennes d'envergure internationale, le savoir-faire et les brillantes idées du NTSB sont sans valeur. Quelle hypocrisie de la part du ministre de l'Environnement de déterminer, à son seul gré et sans posséder d'autres compétences que d'avoir été journaliste à la télévision, les preuves scientifiques qui lui conviennent, à lui et à son ministère, émanant de quelles organisations, ou les politiques élaborées en son sein.